



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E13036 VALABLE JUSQU'AU 07/10/2025

ÉDITÉ LE 30/10/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/03/1996 **Raison sociale :** ADC
Forme juridique : SAS **Sigle :** ADC
DEPUIS LE 02/06/2003
Capital : 6 300 000
Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIORT 404 977 415
Siret : 404 977 415 00045
Code NACE : 2822Z
Numéro caisse de congés payés : 5420696
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 58 831 076
Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 58 831 076
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024
Rue : RUE MARCEL BEAU
BP 69
79200 PARTHENAY
Téléphone : 05 49 64 48 22 **Fax :** 05 49 64 18 99
Portable : 06 08 88 67 08
Responsabilité légale :
FAYAT (595 750 589) / FAYAT JEAN-CLAUDE PRÉSIDENT / DE LAAGE DE MEUX EMMANUEL DIRECTEUR GÉNÉRAL
Site Internet : www.adc.fr
E-mail : adc@adc.fr

Effectif moyen : 230 **Tranche de classification :** EFF5 **Chiffre d'affaires H.T. :** 49 000 000 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2412	Constructions et structures métalliques (Technicité confirmée)	19	04/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**
Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**
Damien TONNERIEUX

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.